

ANNÉE 2024-2027
VILLE DU THOLONET

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire

**POUR UNE
MEILLEURE
ARTICULATION
ENTRE LES
DIFFÉRENTS
TEMPS DE VIE DE
L'ENFANT**





Ce PEdT vient réaffirmer notre volonté d'agir pour l'épanouissement des jeunes Tholonetiens, et favoriser leur réussite scolaire en assurant la continuité éducative entre les différents temps de leur

vie. Fruit d'un important travail mené de façon profondément collaborative, ce document porte nos ambitions partagées. Au-delà de l'instruction et de l'éducation, il est important de développer et soutenir les objectifs de développement durable : droits, environnement, égalité homme/femme,

accès aux nouvelles technologies. Tout le travail des équipes municipales vise à préserver et amplifier la qualité des temps d'activité périscolaires et extra-scolaires, pour le bien-être de nos enfants.

Merci à tous les acteurs et actrices qui s'engagent, avec bienveillance et exigence, dans l'éducation des futurs citoyens de notre commune.

Vincent LANGUILLE

Maire du Tholonet



Pour ce nouveau Projet Educatif Du Territoire du Tholonet, l'équipe municipale a eu à cœur de réunir tous les acteurs de l'enfance, dont les enfants eux-mêmes, afin que chacun ait sa place dans ce projet collectif.

Ce travail a été le socle qui a permis de dialoguer, avec tous, autour de l'accompagnement des enfants et des jeunes dans les différents espaces et temps qui jalonnent leurs parcours éducatifs. Ces temps, que l'on nomme temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, s'articulent en complément de l'éducation familiale et jouent un rôle très important dans le développement de l'enfant.

Pour le mettre en œuvre et aboutir à des finalités partagées, nous avons choisi une méthode propice au dialogue et à la participation. Nous avons créé ainsi une vraie dynamique.

Ce projet a été cofinancé par la CAF, aligné avec la Convention Territoriale Globale St Victoire et mené avec la collaboration de la Ligue de l'Enseignement des Bouches du Rhône, des services municipaux, des associations du territoire et du corps enseignant.

Nous les remercions tous pour leur participation et leur engagement. L'objectif a été atteint et nos ambitions éducatives sont affirmées !

Lara FACCHINI

Adjointe au maire, en charge de l'éducation, l'enfance, la famille et l'environnement

Table des matières

I – DONNEES GENERALES	4
1 – IDENTIFICATION.....	4
2 – PERIMETRE ET PUBLIC DU PEdT.....	5
L'ECOLE DU THOLONET	6
LE NOMBRE D'ENFANTS SUR LA COMMUNE.....	6
EFFECTIFS « SCOLARISES » SUR LA COMMUNE 2024 - 2025.....	7
3 – ETAT DES LIEUX.....	7
UNE ECOLE PRIMAIRE	7
DES ACCUEILS PERISCOLAIRES.....	8
DES STRUCTURES PETITE ENFANCE ET EXTRASCOLAIRES.....	10
UN ETABLISSEMENT FAMILLE – LE CCAS.....	13
DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	14
DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	15
DES MOYENS HUMAINS	19
DES SUPPORTS DE COMMUNICATION	20
II – UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE POUR ÉLABORER UN PROJET PARTAGÉ ET COHÉRENT	21
1 – Les instances de travail de ce PEdT	23
LE COMITE DE PILOTAGE	23
DES COMITES TECHNIQUES DECLINES AVEC LES DIFFERENTS TYPES D'ACTEURS	24
2 – Un plan d'actions structurant en réponse	33
3 – Suivi du projet	38
Annexe 1 : Fiche de présentation des structures associatives.....	39
Annexe 2 : Questionnaire administré à destination des parents de la commune du Tholonet.....	41

I – DONNEES GENERALES

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT), mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation, circulaire n°2013-017 du 6 février 2013, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant et chaque jeune un **parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des rythmes de chacun, la **complémentarité**, ainsi que la **continuité, des temps éducatifs**.

Le dernier PEdT ayant pris fin en 2018, la ville a souhaité formaliser un nouveau PEdT tenant compte des évolutions de son territoire, notamment la fusion des deux écoles de la ville en un seul et même groupe scolaire, la municipalisation de l'espace jeunes, et la création d'un service des sports.

Ce Projet Éducatif Territorial dont l'objectif principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant a été élaboré par les élus, les services municipaux, en partenariat avec l'Education nationale, les parents d'élèves, les enfants, et les jeunes, les associations et la Ligue de l'enseignement.

1 – IDENTIFICATION

Commune du Tholonet	Correspondant en charge du projet
 3384 Route Cézanne	MIGLIORINI Simon
13100 Le Tholonet	Coordinateur enfance – jeunesse
 Tél. : 04 42 66 90 41	Tél. : 06 32 10 25 56
 Courriel : accueil.tholonet@orange.fr	Courriel : ecoleperisco.tholonet@orange.fr

La commune du Tholonet détient deux labels :

➤ *Le label « Terre de Jeux 2024 »*

Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé par le comité « Paris 2024 » afin de :



- Célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques et transmettre ses valeurs,
- Pérenniser les bienfaits des actions sportives et de l'introduction du sport dans le quotidien des citoyens,
- Engager et fédérer tous les individus

➤ *Le label « Ville Active et Sportive »*

Le label « Ville Active & Sportive » est accordé pour une durée de 3 ans. L'objectif du label est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous toutes ses formes, accessibles au plus grand nombre et tout au long de la vie !



2 – PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) s'adresse aux enfants et aux jeunes du territoire de 0 à 17 ans.

Afin de faciliter la lecture le terme Enfant sera utilisé au sens large.

Le périmètre concerné est celui de la commune du Tholonet.

Le Tholonet est située aux portes d'Aix-en-Provence, au pied de la montagne Sainte-Victoire et est parcourue par l'Arc, et l'un de ses affluents la Cause.

Elle est une commune rurale, et fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Population du Tholonet : 2305 habitants (INSEE 2020)

Part des moins de 15 ans : 16,9 %.

Près de 400 enfants de moins de 14 ans

Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	2 221	100,0	2 369	100,0	2 355	100,0
0 à 14 ans	373	16,8	388	16,4	399	16,9
15 à 29 ans	416	18,7	422	17,8	348	14,8
30 à 44 ans	433	19,5	455	19,2	400	17,0
45 à 59 ans	504	22,7	508	21,4	553	23,5
60 à 74 ans	313	14,1	389	16,4	455	19,3
75 ans ou plus	182	8,2	206	8,7	200	8,5

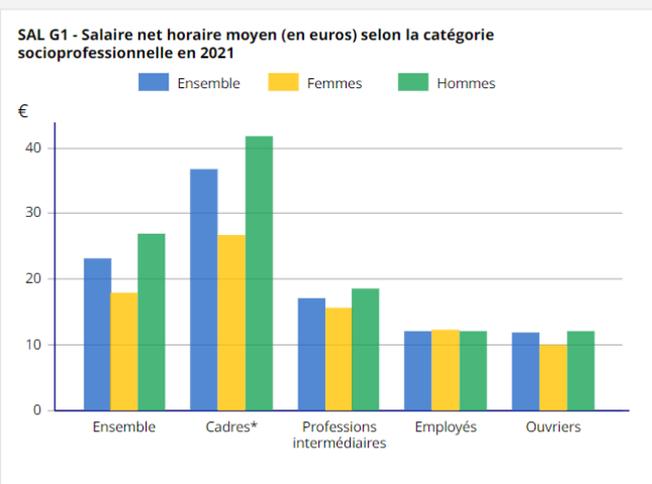
FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	2014	2020
Ensemble	934	100,0	1 023	100,0	1 056	100,0	2 235	2 372	2 383
Ménages d'une personne	266	28,5	289	28,2	349	33,1	266	289	349
Hommes seuls	135	14,4	159	15,5	169	16,0	135	159	169
Femmes seules	131	14,0	130	12,7	180	17,0	131	130	180
Autres ménages sans famille	28	3,0	29	2,8	21	2,0	57	62	42
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	640	68,5	705	69,0	686	64,9	1 913	2 022	1 992
Un couple sans enfant	251	26,9	331	32,3	330	31,2	537	694	706
Un couple avec enfant(s)	284	30,5	264	25,8	289	27,3	1 111	1 013	1 091
Une famille monoparentale	104	11,2	111	10,8	67	6,4	264	315	195

21% de la population est mineure

La population est majoritairement composée de familles avec enfants

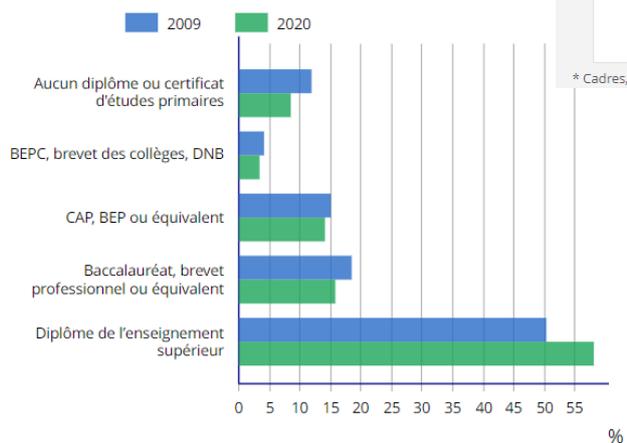
SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



L'ECOLE DU THOLONET

Ecole Élémentaire « Jean VINCENT »
1718, route départementale 64C

LE NOMBRE D'ENFANTS SUR LA COMMUNE

Nombre d'enfants * source ABS 2022	469
Moins de 3ans	14%
De 3 à 5 ans	14%
De 6 à 10 ans	30%
De 11 à 14 ans	25%
De 15 à 17 ans	17%

EFFECTIFS « SCOLARISES » SUR LA COMMUNE 2024 - 2025

Nombre d'enfants	Maternelle	Elémentaire	Total
Petite enfance (3 mois à 4 ans)			38
Ecole Jean Vincent	64	129	193

3 – ETAT DES LIEUX

UNE ECOLE PRIMAIRE



En 2023, le groupe scolaire a fait l'objet d'une fusion, positionnant une directrice pour l'ensemble de l'établissement.



La commune ne dispose pas de collège ni de lycée. En général les jeunes du Tholonet effectuent leur scolarité au collège de l'Arc de Meyran, puis au Lycée Emile Zola ou au sein d'établissements privés à Aix-en-Provence (Sacré cœur, La nativité, école privée du Val Saint André).

saison et local.

La municipalité propose un **service de restauration scolaire en liaison froide** pour son école et a mis en place depuis 2020 la distribution quotidienne, à l'école, d'un fruit de

En moyenne, la cuisine de l'école Jean Vincent prépare 180 repas par jour. Les enfants bénéficient de repas intégrant tous les légumes et fruits en bio.

Les travaux de 2024 ont intégré la réflexion sur la gestion des déchets alimentaires en créant des banques de tri sélectif permettant d'impliquer les enfants et les adultes et des bacs pour le compostage.

Le prestataire de restauration "Terres de de cuisine" propose tout au long de l'année des animations aux enfants durant les temps périscolaires afin de les sensibiliser à une alimentation équilibrée et diversifiée.

La commune porte une attention particulière à la qualité du temps de repas et à permettre aux enfants de déjeuner dans un espace accueillant et convivial.

DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) fonctionne toute l'année scolaire, durant les jours d'ouverture de l'école et dispose d'une capacité de 110 enfants : 40 enfants de maternelle et 70 enfants d'élémentaire.

Accueil Périscolaire Maternelle

► L'accueil du matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.

► L'accueil des temps méridiens : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.

La commune propose 2 créneaux de 45min de 11h30 à 12h15 et de 12h45 à 13h20 (alternance des groupes entre repas et animations).

Les animations méridiennes ne concernent pas les petites sections qui sont à la sieste après le 1^{er} service de repas.

► L'accueil du soir : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h.

Les inscriptions sont réalisées à l'année ou par trimestre.

Accueil Périscolaire Élémentaire

► L'accueil du matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.

► L'accueil des temps méridiens : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30. Ainsi nous proposons 2 créneaux de 45min de 11h30 à 12h15 et de 12h45 à 13h30 (alternance des groupes entre repas et animations). Les animations méridiennes accueilleront durant le 1^{er} créneau les enfants inscrits des classes de CM1 et de CM2 et durant le 2nd créneau les enfants inscrits des classes de CP, CE1 et CE2.



► L'accueil du soir : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h.

Lors de ces temps d'accueil, les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs envies. Les animateurs profitent de ce temps pour :

- échanger avec les enfants,
- accompagner les enfants dans leurs choix,
- jouer avec eux.

Les enfants, selon les lieux d'accueil, ont à leur disposition plusieurs espaces et peuvent y réaliser différentes activités :

- Jeux de société et lecture
- Informatique
- Activités d'expression et activités manuelles
- Activités sportives

Cet accueil est organisé de la façon suivante :

- les lundis et jeudis soir pour les enfants du CE1 au CM2 uniquement, la municipalité propose un temps d'étude surveillée organisée hors cadre du projet pédagogique de l'ALAE en alternance avec des temps d'activités. Pour ne pas surcharger les journées des enfants de CP, ceux-ci peuvent choisir des activités ludiques. Ce choix a été réalisé dans l'intérêt des plus jeunes élèves afin de préserver leur fin de journée et leur proposer des activités récréatives, de détente ou sportives. Ces jeunes apprentis lecteurs ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour la relecture du soir. Qui peut mieux le faire que les parents ? au moment du coucher ou avant.
- les mardis et vendredis de 16h30 à 18h, les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs envies (Jeux de société, lecture, informatique, activités d'expression et activités manuelles, activités sportives) et les animateurs profitent de ce temps pour - échanger avec les enfants, - accompagner les enfants dans leurs choix, - jouer avec eux.

Les inscriptions à l'étude et au périscolaire du soir sont également réalisées à l'année ou par trimestre

Il existe déjà de nombreux liens entre l'ALAE et l'école Jean Vincent.

En effet, les équipes de l'ALAE participent à des projets communs entre l'école et les temps périscolaires. En effet, les animateurs interviennent dans :

La création des décors du spectacle de fin d'année en proposant des ateliers artistiques aux enfants durant le temps scolaire et le temps périscolaire. Des ateliers artistiques, tels que la sculpture, la création de BD, la découverte de l'informatique sont mis en place tout au long de l'année durant les temps périscolaires.

La découverte d'activités sportives à travers différents ateliers sportifs (nouveaux sports, parcours de motricité, sports collectifs, hip hop, cirque etc...) dispensés durant les temps scolaires et périscolaires. Organisation également d'olympiades et du cross des écoles.

La découverte d'activités culturelles: lectures offertes, kamishibai, accès à la bibliothèque scolaire, ateliers artistiques sur les pays et sur les saisons, atelier jardinage.

Les associations sportives de la commune interviennent également durant le temps scolaire: escrime, danse contemporaine. L'école dispose également de créneaux au Pavillon Sainte Victoire pour la pratique sportive.

Afin de favoriser l'accès à la pratique sportive et culturelle, les associations de la commune peuvent prendre en charge les enfants directement aux temps périscolaires du soir. Cet accès privilégié facilite la pratique durant les temps périscolaires pour les activités telles que le théâtre, la danse contemporaine, l'anglais ou encore la danse classique.

La commune recherche, en effet, à développer la transversalité des découvertes durant les différents temps qui composent la journée de l'enfant.

Nous collaborons également avec l'Association des Parents d'Elèves de l'École Primaire du Tholonet (APEEPT), qui est un acteur important de l'enfance.

Ces derniers sont associés sur différentes thématiques :

- Tout diagnostic visant à l'organisation des temps périscolaires
- Les commissions repas qui se tiennent tous les deux mois, en présence du prestataire de repas, afin de travailler le contenu des menus
- L'organisation d'événements tels que la kermesse, le bal des CM2
- Le projet de désimperméabilisation des cours d'école.

DES STRUCTURES PETITE ENFANCE ET EXTRASCOLAIRES

▶ **Le Multi Accueil Collectif Aquarelle (la crèche)**, géré par l'association Agape financée par la Mairie et la CAF, accueille 38 enfants de **3 mois à 4 ans** (jusqu'au départ à l'école maternelle) fréquentant la crèche à temps partiel ou à temps plein, dans un lieu accueillant, chaleureux et stimulant.

▶ **Une Micro-Crèche – Groseilles et Coccinelles – Réseau Victoliane**
Cette structure accueille 10 à 12 enfants en simultanée de 2,5 mois à 3 ans.
Plus de 3 ans en activité

▶ **Une Crèche - La Cabane Enchantée**
10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

▶ **Une Assistante Maternelle** en activité sur la commune

► Le centre de loisirs Arc-en-ciel, géré par l'association Agape, accueille 60 enfants âgés de 2,5 à 11 ans tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires. Il fonctionne de 8h à 18h30. Les inscriptions sont possibles en demi-journée, le matin ou l'après-midi avec ou sans repas.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS			
	½ Journée sans repas	½ journée avec repas	Journée
Tranche 1 : QF de 0 à 1000 €	9,00 €	13,00 €	24,00 €
Tranche 2 : QF de 1001 à 2000 €	10,00 €	14,00 €	25,00 €
Tranche 3 : QF de 2001 à 4000 €	11,00 €	15,00 €	26,00 €
Tranche 4 : QF > à 4001 €	12,00 €	16,00 €	27,00 €

Pour les résidents du Tholonet, la mairie participe à hauteur de 8 € par journée et de 3 € par demi-journée (avec ou sans repas)

► L'espace Jeunes, structure municipalisée depuis le 1^{er} janvier 2024 accueille des enfants entre 10 et 17 ans et dispose de 24 places. La structure fonctionne tous les mercredis de 13h30 à 18h et durant les vacances scolaires de 8h30 à 18h. Les jeunes y sont encadrés et accompagnés par une équipe municipale de direction composée d'un coordinateur enfance jeunesse et d'un directeur ACM, une équipe d'animation avec deux animateurs jeunesse et une animatrice, ainsi qu'un personnel d'entretien qui assure la gestion technique des locaux.

Avec cette reprise, la ville souhaite assurer et promouvoir la qualité de cette offre à destination des jeunes. C'est également un moyen de mieux maîtriser la communication et de développer des projets transverses.

❖ Un espace d'apprentissage de l'autonomie

L'activité est un facteur de développement de l'individu. Elle doit être **adaptée aux besoins des jeunes**, en permettant à chacun de progresser à son rythme. L'activité est conçue par les animateurs et proposée aux pré-adolescents dans une ambition de **découverte** et de **pratique culturelle, artistique ou sportive**. Elle s'inscrit dans un projet et peut également être élaborée avec le public.

C'est par « l'agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. Ainsi nous cherchons à diversifier celles-ci en les sectorisant dans divers domaines :

- Les activités « d'expressions » (corporelles, musicales, théâtrales, danses ...).
- Les activités « artistiques », de « créations » et « manuelles » (sculpture, peinture, construction, modelage...).

- Les activités « sportives » (initiations, stages...).
- Les activités de « découvertes » (initiations artistiques, sorties culturelles, visites de musée, découvertes de milieux).
- Les activités « petits jeux » (activités en petits groupes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux collectifs, jeux de société).

Afin de mieux répondre aux besoins et aux envies de chacun, la commune rejette toutes activités occupationnelles et donne **une ambition éducative et culturelle** aux animations et projets proposés par cet accueil extrascolaire.

❖ Un espace pour tous

La commune accueille donc les publics en situation de handicap sans distinctions **aucune**. Elle recherche, ainsi l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de cet accueil et non la création d'un pôle spécifique.

Ainsi, l'individu n'est pas en marge mais il appartient au groupe. Il est fondamental que la commune adapte son fonctionnement et ses activités afin que chacun puisse y trouver sa place. Cette inclusion en centre de loisirs sera d'autant plus bénéfique puisqu'elle s'inscrit dans le projet de vie des enfants ayant pour visée l'inscription de ces enfants en milieu ordinaire. Il s'agit donc de **rassembler** les enfants autour de loisirs communs, mais aussi de **sensibiliser** chaque enfant aux handicaps, à la tolérance et à l'entraide.

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite deux préalables essentiels :

- Que l'enfant soit en capacité d'accepter les règles de vie du groupe,
- Que le groupe soit en capacité d'aménager son fonctionnement en tenant compte des capacités de chacun.

C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité. Cette volonté d'inclusion nécessite une formation particulière des équipes pédagogiques.

L'espace Jeunes du Tholonet représente un **espace d'apprentissage** et de **socialisation** important. C'est en jouant et en vivant ensemble des activités que les enfants et les adolescents apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la nécessaire solidarité dont doivent faire preuve les futurs citoyens. L'accueil de loisirs vise **l'épanouissement de l'enfant par une approche fondée sur leur participation et leur expression dans le cadre d'un projet collectif**.

Le fonctionnement de l'espace jeunes se décline comme suit :

Les tarifs :

TARIFS MERCREDIS : FORFAIT ANNUEL	
QF : 0 à 600	50e
QF : 601 à 1200	70e
QF : + 1200	90e
TARIFS VACANCES : A LA JOURNEE	
QF : 0 à 600	11e
QF : 601 à 1200	12e
QF : + 1200	14e

La journée type – Mercredis

La journée type est modulable en fonction des besoins des jeunes. Une souplesse est accordée lors des temps d'accueil et de départ.

HORAIRES	TEMPS
13h30-14h	Accueil des adolescents
14h-16h	Activité
16h-16h30	Gouter
16h30-17h30	Echange projet ou Temps libre
17h30-18h	Accueil

La journée type – Vacances Scolaires

La journée type est modulable en fonction des besoins des jeunes. Une souplesse est accordée lors des temps d'accueil et de départ.

HORAIRES	TEMPS
8h30 à 9h30	Accueil des adolescents
9h30-10h	Briefing de la journée/Echanges
10h15 – 12h	Activité
12h - 12h30	Temps libre
12h30 – 13h30	Repas
13h30-14h	Temps calme
14h-16h30	Activité
16h30 – 17h	Goûter
17h-18h	Accueil/Temps libre

Des ouvertures exceptionnelles en semaine (hors vacances scolaires et vacances scolaires) de 19h30 à 22h30 pour des animations spécifiques, des ateliers ponctuels (*retransmission de match, réunion de préparation des stages et séjours, spectacles en soirées, repas partagés, etc.*).

UN ETABLISSEMENT FAMILLE – LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune assure différentes missions à destination des administrés :

- *Aide alimentaire* : Bons alimentaires, Denrées d'urgence.
- *Aide numérique /administrative* : Habilitation Aidant Connect, ateliers numériques, démarches SECU, CAF, IMPOTS, DOCTOLIB

- **Aides sociales aux administrés** en faisant la demande soumise au vote du Conseil d'Administration.
- **Autonomie** : Téléassistance, allocation APA>Département, Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
- **Maintien à domicile** : Téléassistance quiétude 13, orientation Service d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), Apport santé, prestataires de services.
- **Répit aux aidants** : Ecoute, aide administrative, orientation partenaires.
- **Transports** : Priori bus, Participation 25% transports scolaires.
- **Domiciliations** : demandes de domiciliation
- **Actions exceptionnelles** : aide administrative, orientation partenaires. Participation aux financements des départs en classe verte pour les familles en difficultés.
- **Handicap** : Transmission Demande Maison Départementale Pour le Handicap (MDPH), Cartes mobilité inclusion, Allocation Adultes Handicapés (AAH)....
- **Veille Canicule et Grand froid** aux personnes vulnérables
- **Solidarité** : Collectes Banque alimentaire
- **Bureau Municipal pour l'emploi** : accompagnement des demandeurs d'emploi, partenariat pays d'Aix initiative, pôle emploi, mission locale, Partenaires insertion, clauses sociales, entreprises, organisation Forum pour l'emploi.

DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou de solidarité, les associations jouent un rôle indispensable dans l'équilibre éducatif des enfants et des jeunes. Elles représentent un atout majeur dans la réussite du projet.

- ⇒ *L'ensemble des associations du territoire et de leur planning d'activité est répertorié sur le site de la ville et accessible à cette adresse :*
<http://letholonet.fr/vie-associative/associations-sportives-et-de-loisirs/>

DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

🚩 Dés équipements culturels et de loisirs

▶ L'Espace Duby



L'espace Duby est un espace dédié à la culture et aux associations. Il regroupe la bibliothèque municipale, des salles d'activités mises à disposition des associations et le CCAS.



► La salle Hippolyte Ferrat



Cette salle accueille des expositions, des conférences, des événements familles.

► La salle Pezet

Salle de spectacle et de projection disposant d'une scène.



► Le Moulin



Espace d'exposition.

✚ Dés équipements sportifs

► Le « parc des sports » composé de différents espaces :

- Un City stade
- Un terrain de foot
- 5 courts de tennis
- Un court de Padel
- Un espace de street work out
- Un parcours de santé



► Le Pavillon Sainte Victoire :

Bâtiment de 300m² dédié à la pratique sportive et activité de bien être disposant de 3 salles :

- Salle de danse
- Salle multisport
- Un Dojo



▶ Le boulodrome

- Espace dédié à la pratique de la pétanque – partenariat avec le Cercle



✚ Des jardins publics et parcs pour enfants

- Parc du pont des chandelles
- Parc Cap de ville
- Parc de la place du Marché
- Prairie des Infernets

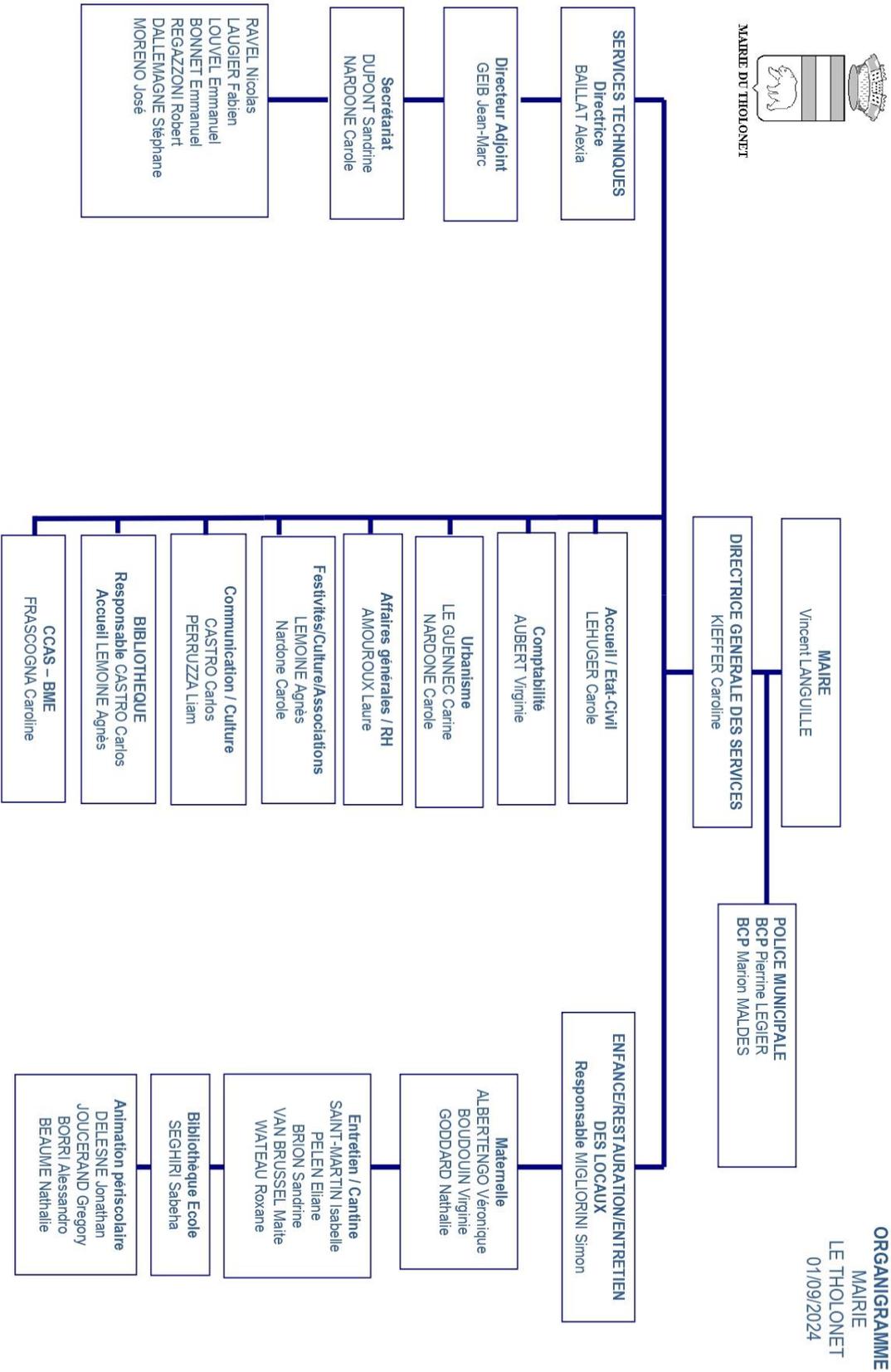


Il existe de nombreuses passerelles entre la programmation culturelle et sportive de la commune avec la crèche, l'école et l'ALAE :

- Partage d'expositions
- Spectacle : théâtre, cirque, musique
- Interventions de musiciens
- Découvertes sportives
- Jeux de société intergénérationnels



DES MOYENS HUMAINS



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'accès à l'information pour les familles peut se faire à travers divers outils :

-   Panneau Pocket (application gratuite et téléchargeable informant de l'actualité de la commune)
-   Le site internet de la mairie
-   Les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) que nous alimentons régulièrement
-   Les panneaux d'affichage et bornes tactiles de la commune (mairie, prairie des infernets, Pavillon sainte victoire, place du marché, école, espace Duby)
-   Des flyers qui sont distribués dans les boîtes aux lettres
-   La création d'un Snapchat pour l'Espace Jeunes



II – UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE POUR ÉLABORER UN PROJET PARTAGÉ ET COHÉRENT



Forte de cet état des lieux, la commune du Tholonet a souhaité s'engager dans l'actualisation et la restructuration de son Projet Educatif de Territoire dans l'optique de poursuivre et de formaliser un travail déjà engagé en faveur de la réussite et de la qualité éducative de tous les temps de l'enfant.

La commune du Tholonet a été particulièrement proactive sur sa politique **éducation – enfance – jeunesse** ces dernières années. Les équipes se sont engagées dans une dynamique de **restructuration des temps périscolaires** qui ne répondaient plus ni aux besoins des enfants ni aux demandes des parents.

Une étude ambitieuse avait été menée auprès des parents en étroite collaboration avec l'association des parents d'élèves (APEEPT) pour récolter en détail les retours des familles sur la structuration des temps.

Cette réorientation actuellement à l'œuvre s'est d'ores et déjà traduite par la **municipalisation de l'espace jeunes** ou encore la **remise en place d'une étude surveillée** à raison de deux soirées par semaine suite à une forte demande des parents (70%).

Aussi, pour donner à ce projet éducatif territorial les moyens de ses ambitions, la collectivité s'est entourée d'un partenaire associatif – la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône – pour l'accompagner dans sa démarche.

Un accompagnement de la Ligue de l'Enseignement :

Aussi, afin de réactualiser l'état des lieux et le diagnostic du territoire et construire un plan d'actions le plus cohérent possible avec les réalités et les besoins du territoire, la collectivité s'est fait accompagner par la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône. Mouvement d'éducation populaire et association complémentaire de l'école reconnue d'utilité publique, il s'agit d'une structure missionnée et reconnue par le Service Départemental à l'Engagement à la Jeunesse et aux Sports (SDJES) comme mission d'appui aux collectivités pour l'élaboration de leur PEdT.



La Ligue de l'Enseignement (F.A.I.L. 13) a ainsi mis à disposition du Tholonet son **expertise dans de nombreux champs sociaux et éducatifs** et a construit avec elle une méthodologie de travail sur mesure qui a couru sur l'ensemble de l'année scolaire 2023/2024.

En menant cette démarche en collaboration, le Tholonet a également pu bénéficier de l'apport d'un tiers neutre, permettant de poser un regard extérieur sur la situation sur la commune et à même de proposer des éclairages et pistes de solutions pour l'avenir.

1 – Les instances de travail de ce PEdT

Une des ambitions de la collectivité visait à inscrire ce PEdT dans une **démarche collaborative et participative**, dans l'optique de rassembler les acteurs de la communauté éducative autour de valeurs et d'objectifs partagés. Pour cela, l'année 2023/2024 a été consacrée au déploiement d'une méthode de travail associant tous les acteurs.

Il s'agissait tout d'abord de les (re)sensibiliser au dispositif PEdT pour leur permettre d'en comprendre les enjeux et intérêts, puis de se les approprier dans le cadre de leur pratique professionnelle. La deuxième dimension de ce travail avait pour but de récolter leur parole, à la fois pour étoffer un état des lieux de l'existant, mais aussi établir un diagnostic des besoins destiné à nourrir le plan d'actions à venir.

Les objectifs qui ont ainsi guidé les équipes tout au long de la démarche étaient :

- ✓ Sensibiliser et informer les participant.es sur le dispositif de « Projet Éducatif de Territoire » (PEdT) et la démarche engagée sur la commune
- ✓ Amorcer et lancer une dynamique commune et partagée autour d'un projet éducatif global et cohérent ; mobiliser les acteurs autour de cet objectif
- ✓ Recueillir des éléments de diagnostic sur l'offre éducative sur le territoire
- ✓ Identifier des axes de travail prioritaire dans l'optique future de la structuration d'un plan d'actions

LE COMITE DE PILOTAGE

Pour assurer le pilotage et le suivi du projet, il a tout d'abord été question de l'installation d'un comité de pilotage (COFIL). Ce dernier est ainsi composé :

- Du coordonnateur enfance – jeunesse
- De l'élue adjointe à la jeunesse
- D'une conseillère municipale en charge de l'éducation
- De la Directrice Générale des Services
- De la responsable du CCAS
- De l'élue adjointe à la culture
- De l'élue adjoint aux sports et à l'urbanisme
- De l'animatrice territoriale CAF
- De la directrice du groupe scolaire
-



Et coanimé par la chargée de missions « Politiques Éducatives » de la Ligue de l'Enseignement.

Réuni en début et en fin d'année, ce comité de pilotage est le **garant du suivi du PEdT et de ses grandes orientations**. Il a permis d'affiner collectivement la démarche de consultation de l'ensemble des acteurs en associant des représentants des compétences et forces vives du territoire, en capacité d'appréhender les spécificités

des différentes parties prenantes. Dans le même temps, cette équipe pilote y adosse une vision politique et stratégique du développement et des enjeux de la commune, permettant ainsi de garantir à la fois la **qualité**, l'**efficacité** et la **cohérence** du projet avec les besoins du territoire.

DES COMITES TECHNIQUES DECLINES AVEC LES DIFFERENTS TYPES D'ACTEURS

Ainsi, ce comité de pilotage a été complété par un travail à l'échelle opérationnelle par types d'acteurs. Loin de nier la continuité et la complémentarité éducatives, il s'agissait de permettre à chacune des parties prenantes de s'approprier le PEdT en cohérence avec sa réalité professionnelle et de faire émerger les problématiques et besoins parfois spécifiques aux différents corps de métier gravitant autour de l'enfant.

La commune et la Ligue de l'Enseignement ont ainsi utilisé différentes méthodologies propres et adaptées lors de chacun des temps d'échanges pour permettre de recueillir toute la matière nécessaire à l'élaboration de ce PEdT.

► Les associations

Le premier temps de consultation s'adressait aux **acteurs associatifs** et s'est tenu fin 2023. La collectivité a invité à ce temps d'échanges **toutes les associations du territoire qui interviennent auprès du public jeune** afin de recueillir leur parole d'acteurs de terrain. Plusieurs d'entre elles ont répondu à cette invitation et cette réunion s'est ainsi tenue en présence de :

- L'AGAPE
- Le Football Club du Tholonet
- Classique Attitude
- L'ASSV (Association Sportive Sainte Victoire)
- L'École de Théâtre du Tholonet
- TCT Tholonet (Tennis Club)

Après une présentation du dispositif et de la démarche de la commune, les participants se sont questionnés, sur la base de la présentation et de leurs connaissances et expériences, sur leur perception du PEdT et sur les apports qu'il peut présenter dans le cadre de leur activité. Parmi les éléments phares qui ressortent des échanges, l'on retrouve :



- La possibilité de développer des projets multisports, des collaborations interdisciplinaires, des synergies et des projets entre les différentes associations ; ainsi que la possibilité de développer les collaborations avec les acteurs institutionnels (école & mairie)
- L'amélioration de la visibilité des clubs et associations, se saisir de l'outil pour faire en sorte que les habitants aient une meilleure connaissance de leurs activités
- Conjointement, développer la pratique (sportive, culturelle, etc.) et augmenter le nombre de bénéficiaires de leurs différentes activités

Puis, en groupes, les acteurs ont travaillé à un premier état des lieux de leurs activités et leur place au sein du PEdT avant de formuler des axes de travail prioritaires à traiter dans le cadre du futur PEdT à venir.

Trois sujets clés ont été identifiés de façon sensiblement transversale lors des échanges :

- ❖ Une problématique autour de la communication sur les activités des associations et la moindre lisibilité de cette dernière ou le manque de connaissances que peuvent en avoir les familles du territoire.

Un travail pourrait être mené à ce sujet, en lien étroit avec le PEdT qui pourrait constituer un cadre intéressant, tout en restant contraint par les obligations légales qui limitent l'action de la municipalité en la matière.

- ❖ Travailler l'implication et la mobilisation des familles, qui reste particulièrement faible à l'heure actuelle et se limite souvent à une approche consommatrice des activités.
- ❖ Fluidifier la logistique des activités, en lien avec le centre aéré.

Ont également été évoqués :

- ❖ Le lien avec l'école, et la volonté de développer des partenariats, et de s'inscrire dans le cadre d'un vrai projet.
- ❖ La mixité, et en particulier la question de l'égalité filles/garçons.

Ce temps d'échanges a été complété par l'envoi d'une fiche par structure (*cf. annexe 7*), permettant d'appréhender plus précisément le champ d'action et les projets des différentes associations, ainsi que leurs perspectives pour l'avenir. Ces documents ont contribué à la réalisation du diagnostic de territoire.

► L'équipe enseignante du groupe scolaire Jean Vincent

Deux temps d'échanges avec l'équipe enseignante de l'école ont été déployés, en cohérence avec les disponibilités des institutrices.

- Un premier temps de présentation du dispositif du PEdT, et de sensibilisation à ses enjeux ainsi qu'à la démarche engagée sur la commune
- Un deuxième temps de recueil de leurs besoins et de leurs priorités dans une optique de diagnostic et d'organisation de la journée de consultation des enfants

Il ressort de ces échanges que de **nombreux projets et activités existent d'ores et déjà au sein de l'école** en fonction des différentes classes.



C'est le cas de nombreuses séances sportives avec des intervenants. Certaines ont lieu au sein même de l'école avec un intervenant municipal, et d'autres se déroulent avec des intervenants dédiés au sein du Pavillon Sainte Victoire, infrastructure à proximité directe de l'école, telles que des séances d'escrime ou encore de danse.

Par ailleurs, au vu de son emplacement géographique privilégiée, l'école de la commune du Tholonet s'inscrit dans différentes actions en lien avec l'éducation à l'environnement, et la préservation de ce dernier. C'est ainsi que les élèves peuvent être amenés à visiter la société du Canal de Provence, à bénéficier d'interventions du CPIE et le lien avec différentes associations dans le cadre d'un dispositif de Menelik, l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau ; ou encore à réaliser une randonnée au Prieuré de la Sainte-Victoire.



Enfin, les enfants ont également accès à des activités culturelles, et notamment la visite d'infrastructures sur le territoire communal (théâtre et cinéma à la Salle Pezet, expositions à la Salle Ferrat), mais aussi en dehors (Musée Granet et exposition sur le thème des dinosaures à Aix, etc.). L'équipe pédagogique souhaite notamment poursuivre un travail en ce sens et développer davantage ses partenariats avec les institutions culturelles du Pays Aixois.

Concomitamment, au sein de l'école, sont également mises en place des séances d'arts visuels pour la préparation d'un spectacle de fin d'année, ou encore des temps de fréquentation de la bibliothèque de l'école, qui sont, à l'instar du sport, animés par des animateurs municipaux.

La coordination avec ce personnel de la mairie est assurée via des **réunions et concertations régulières**, ainsi que par l'intermédiaire d'un **groupe Whatsapp**, canal de communication privilégié permettant une grande réactivité. Si ces échanges à l'échelle du groupe scolaire fonctionnent, l'équipe pédagogique identifie néanmoins un besoin de simplifier ses échanges avec les services techniques de la commune, et être davantage associée aux différents projets à vocation éducative proposés par la mairie (par exemple, le choix des expositions, etc.).

Parmi les points d'amélioration, la question du parc informatique de l'école (sa dotation en équipement comme son entretien) fait partie des problématiques soulevées par les enseignantes.

Enfin, la mobilisation de l'expertise pédagogique de l'équipe enseignante du groupe scolaire a permis de donner un éclairage sur les sujets et/ou difficultés qui traversent la vie des enfants de l'école et sont susceptibles d'affecter leur réussite au sens large. Cela comprend notamment :

- La question de l'hygiène de vie au global qui comprend des sous-thèmes divers tels que l'alimentation, l'activité physique, l'hygiène dentaire ou encore le sommeil
- Ce dernier est notamment fortement corrélé avec la problématique des écrans, qui affecte fortement les capacités de concentration des enfants
- La place et l'implication des parents apparaissent également comme des sujets de réflexion prépondérants
- Le climat scolaire avec des problématiques ponctuelles autour de conflits et disputes



► Les parents

Dans le cadre de notre démarche, il était essentiel de recueillir les retours des parents d'élèves, premiers acteurs de l'éducation des enfants et meilleurs connaisseurs de leurs problématiques et besoins.

Aussi, dans l'optique de récolter un maximum de retours et de pallier les difficultés de mobilisation des parents sur des temps en présentiel, nous avons - à nouveau - opté pour l'administration d'un questionnaire en ligne (Cf. annexe 2).

Ce dernier a récolté plus d'une soixantaine de réponses, et les retours ont offert un éclairage intéressant sur l'avis des familles. Cela s'articule autour de plusieurs sections :

L'offre et les équipements sportifs

7. Que pensez-vous des **équipements sportifs** présents sur la commune du Tholonet ?

[Plus de détails](#)

● 1 - Très insuffisants	4
● 2 - Insuffisants	10
● 3 - Corrects	27
● 4 - Satisfaisants	14
● 5 - Très satisfaisants	7



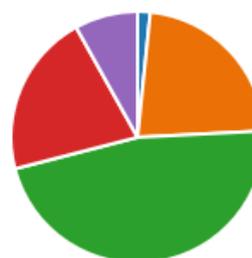
Les parents sont globalement satisfaits des équipements et de l'offre sportive à destination des enfants et des jeunes sur la commune. Parmi les pistes d'amélioration les plus évoquées, l'on retrouve des demandes en lien avec le bâti ; à savoir davantage de pistes cyclables, une amélioration des jeux pour enfants et des infrastructures dans les parcs, ou encore la possibilité d'avoir des installations telles qu'un skate park ou des terrains sportifs.

L'offre et les équipements culturels

9. Que pensez-vous des **équipements/structures culturels** présents sur la commune du Tholonet ?

[Plus de détails](#)

● 1 - Très insuffisants	1
● 2 - Insuffisants	14
● 3 - Corrects	29
● 4 - Satisfaisants	13
● 5 - Très satisfaisants	5



Le niveau de satisfaction est également correct concernant l'offre et les structures culturelles. Un des points clés d'amélioration réside dans l'amélioration des équipements dans une optique à la fois de développement, et en même temps de fréquentation en famille (par exemple développer les ateliers parents – enfants). L'exemple de la bibliothèque a été évoqué de nombreuses fois à cet égard.

L'offre de loisirs

13. Que pensez-vous de l'offre éducative à destination des enfants et des jeunes sur la commune du Tholonet ? (Loisirs, activités, etc.)

[Plus de détails](#)

● 1 - Très insuffisante	1
● 2 - Insuffisante	9
● 3 - Correcte	30
● 4 - Satisfaisante	13
● 5 - Très satisfaisante	9

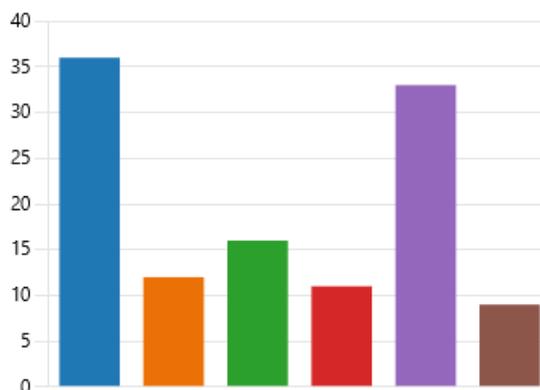


Les réponses concernant cette section recoupaient plusieurs des points précédemment évoqués. S'y ajoutait néanmoins une demande autour d'événements, de sorties et d'activités en extérieur, de festivités et d'une programmation à destination des enfants, en particulier le week-end. Un focus autour des ados et des tout petits a également pu être soulevé.

11. Votre/vos enfant(s) participe(nt)-il(s) à l'offre de loisirs de la ville de Tholonet ?

[Plus de détails](#)

● Pratique d'une activité sportive ...	36
● Pratique d'une activité culturelle...	12
● Inscription au centre de loisirs	16
● Inscription à l'espace jeunes	11
● Pratique d'une activité hors de l...	33
● Autre	9



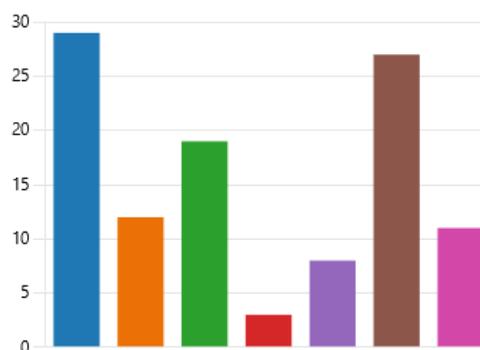
La communication

En termes de communication, la volonté d'avoir une meilleure connaissance de ce qui peut exister et se faire à destination des enfants et des jeunes sur la commune a été évoquée à plusieurs reprises. L'on remarque que les supports numériques de communication semblent, en plus du bouche à oreille, sont les plus privilégiés par les familles.

15. Comment avez-vous majoritairement connaissance de l'offre éducative de la ville du Tholonet ?

[Plus de détails](#)

● Application "Panneau Pocket"	29
● Site Internet de la Mairie	12
● Réseaux Sociaux	19
● Bornes numériques	3
● Affichages/flyers	8
● Bouche à oreille	27
● Autre	11



16. Comment trouvez-vous ces canaux de communication de l'offre éducative du territoire ?

[Plus de détails](#)

● 1 - Très insuffisants	3
● 2 - Insuffisants	16
● 3 - Corrects	18
● 4 - Satisfaisants	17
● 5 - Très satisfaisants	8



► Les enfants

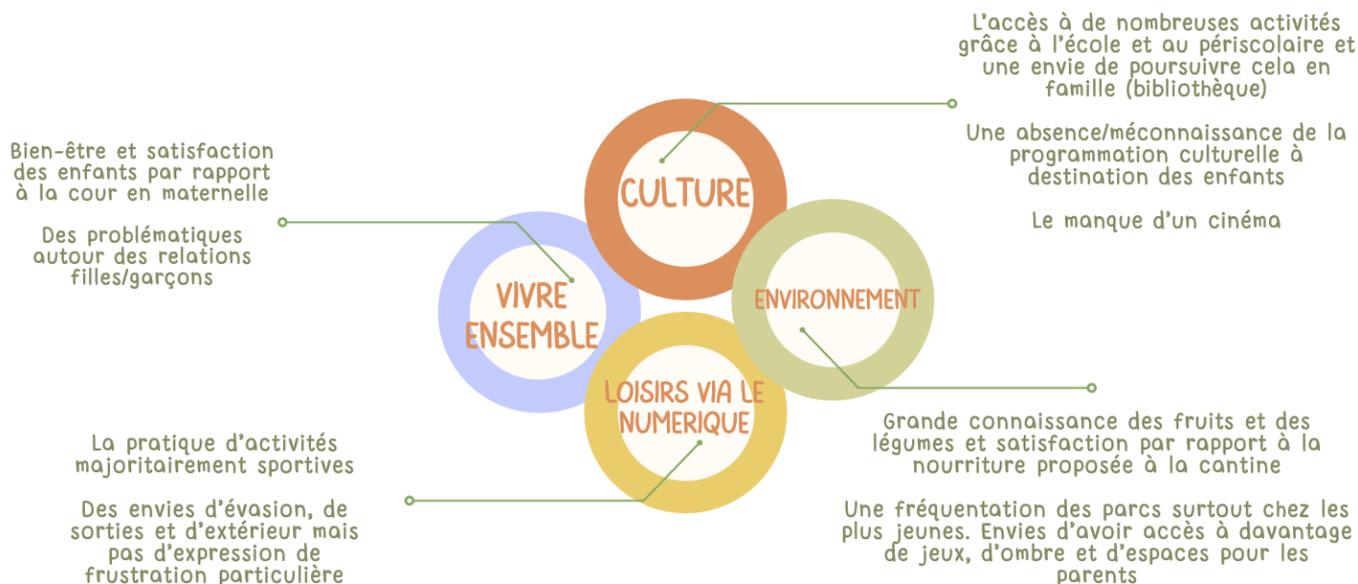
Enfin, pour clôturer ce cycle de consultation, la ville a souhaité associer les premiers concernés, à savoir les enfants. C'est dans ce contexte que s'est tenue une **journée de consultation des enfants** destinée à recueillir leur parole et leurs besoins pour leur réussite au sens large.

Cet événement a été construit en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône – animatrice de la journée – et l'équipe pédagogique du groupe scolaire Jean Vincent. Chaque classe a ainsi bénéficié d'un créneau d'une heure où les enfants ont réalisé des ateliers autour de thématiques diverses. Chaque atelier était conçu de sorte à permettre aux enfants d'avoir un **temps de découverte d'une activité**, et un **moment d'échange** avec l'animateur ou l'animatrice, souvent terminé par la réalisation d'une production.



Ils ont ainsi travaillé sur trois thématiques clés :

- ❖ La culture et leur accès à cette dernière
- ❖ Le vivre ensemble
- ❖ L'environnement et la nature
- ❖ La question de leur pratique des loisirs, grâce à des supports numériques



En conclusion de cette journée, il nous apparaît que **les enfants du Tholonet semblent se sentir bien dans leur école et dans leur ville**. Ils ne font pas état de grosses difficultés ou problématiques particulières et se sont montrés volontaires et intéressés lors des différents ateliers proposés.



des

Parmi les pistes d'amélioration qui ont pu émerger de cette journée riche en échanges et en discussions, l'on peut notamment retrouver le fait que **les enfants pratiquent de nombreuses activités à l'école et dans le cadre du périscolaire, qui pourraient être poursuivies davantage dans la pratique familiale, dans une réelle optique de continuité éducative**. L'implication et le lien avec les parents apparaissent ainsi comme autant de facteurs clés de la réussite et du bien-être enfants.



Dans le même temps, la réalité des élèves reste parsemée de **stéréotypes de genre**, qui peuvent parfois avoir un impact sur les activités qu'ils pratiquent, leur ressenti ou encore la qualité des relations au sein du groupe. Un travail pour déconstruire ces représentations pourrait ainsi être poursuivi.

Dans l'ensemble, les enfants font aussi état d'envies de découverte et d'évasion, mais jouissent néanmoins d'un cadre privilégié au sein de leur école et de leur village et bénéficient d'ores et déjà de nombreux dispositifs mis en place au sein du Tholonet dont les équipes pédagogiques scolaires et municipales s'engagent au quotidien en faveur de la qualité des temps de l'enfant.



2 – Un plan d’actions structurant en réponse

Ainsi, au travers de la méthode de travail déployée, la municipalité et son partenaire - la Ligue de l’Enseignement 13 -, ont pu recueillir de nombreuses données, fruits de riches échanges avec les différents acteurs de la communauté éducative.

Sous l’égide de l’équipe municipale, et en lien étroit avec cette dernière, ces données ont été compilées et analysées de façon méticuleuse et approfondie, permettant ainsi d’identifier les priorités majoritairement partagées par l’ensemble des parties prenantes.

Ainsi, forte d’une richesse d’actions et de forces vives sur son territoire, la commune a pu construire son plan d’action pour les trois années à venir dans l’optique de poursuivre encore l’amélioration de sa politique éducative à destination des enfants, des jeunes et des familles.

Ce plan d’action se caractérise par trois grandes ambitions globales, qui sont :

1

Contribuer au bien-être des enfants et des jeunes

3

Assurer la qualité et la cohérence entre les différents temps de l’enfant

2

Développer la citoyenneté active et le vivre ensemble



Chacune d'entre elles se divise en plusieurs **objectifs opérationnels**, détaillés dans le tableau récapitulatif ci-après.

Dans le même temps, ce projet éducatif de territoire est sous-tendu par deux **axes stratégiques transversaux**. Ces axes feront l'objet d'une vigilance et d'une attention particulière tout au long de la durée de vie du projet, dans la mesure où ils permettent de réunir les conditions optimales de mise en œuvre d'un projet éducatif partagé, cohérent, plus efficient et inclusif.

1

Améliorer la communication, soit :

- Développer les échanges entre les différents acteurs de l'enfance jeunesse : École, association, Mairie
- Développer le partenariat entre les équipes enseignantes et les animateurs périscolaires en vue d'élaborer des projets communs
- Développer un support de communication propre aux associations de la commune
- Impliquer davantage les familles dans les pratiques de loisirs de leurs enfants

2

Favoriser l'inclusion de tous les enfants, et notamment l'accès des enfants en situation de handicap et/ou à besoins éducatifs particuliers, soit :

- Formation des équipes
- Emploi de personnel supplémentaire
- Animation et événements de sensibilisation (notamment en lien avec la CTG)
- Accompagnement aux démarches
- Aménagement des équipements



Thématiques	Objectifs	Exemple d'actions opérationnelles concrètes
<p>Contribuer au bien-être des enfants et des jeunes</p>	<p><i>Impliquer les enfants et les familles pour un équilibre alimentaire et une nutrition de qualité</i></p> 	<p>*Organisation de commissions repas trimestrielles pour échanger avec les parents d'élèves sur la composition des futurs menus</p> <p>*Organisation – la semaine avant chaque période de vacances scolaires – d'une semaine où les enfants évaluent leur repas</p> <p>*Mise en place d'un menu « J'aime » tous les 15 jours correspondant aux envies des enfants</p> <p>*Mise en place d'une application à destination des parents afin qu'ils puissent consulter les menus et leurs compositions</p>
	<p><i>Garantir la qualité du climat scolaire</i></p> 	<p>*Proposition d'animations autour de la verbalisation et de la gestion des émotions</p> <p>*Réaménagement de l'espace de vie des enfants à l'école : végétalisation, création de jeux de cour, espaces calmes, etc...</p> <p>*Formation des enseignant.es autour des enjeux liés au harcèlement</p> <p>*Accès des enfants à des espaces calmes lors des temps de pause</p> <p>*Sensibilisation et meilleure prise en compte des enjeux de santé mentale dès le plus jeune âge <i>Ex : Ateliers Prodas et Sophrologie</i></p>
	<p><i>Travailler la relation au numérique et l'usage des écrans</i></p> 	<p>*Développement d'animations autour du numérique et la sensibilisation à l'usage des écrans dès la maternelle</p> <p>*Développement de l'usage du numérique éducatif Dont : acquisition de logiciels ludo-éducatifs</p> <p>*Formation des animateurs autour des enjeux et outils numériques</p> <p>*Mise en place de prévention autour du numérique avant 3 ans</p>

<p>Développer la citoyenneté active et le vivre ensemble</p>	<p>Partager des valeurs</p> 	<p>*Accueil des classes de CM2 une fois par an au sein de la mairie pour découvrir les valeurs de la République</p> <p>*Mise en place d'expositions autour du vivre ensemble et des valeurs de la République</p> <p>*Sensibiliser davantage les enfants aux enjeux de l'égalité filles-garçons <i>Dont : Formation et sensibilisation des équipes et des professionnels autour de l'égalité F/G</i></p>
	<p>Éduquer à l'environnement et aux enjeux de la transition écologique</p> 	<p>*Développement d'actions citoyennes en vue de préserver l'environnement</p> <p>*Développement d'actions autour des sciences participatives</p> <p>*Formation des agents autour du tri sélectif et implication des enfants dans le tri de leurs déchets alimentaires</p>
	<p>Offrir toute leur place aux enfants et aux jeunes comme acteurs de la politique éducative de la commune</p> 	<p>*Organisation de journées de consultation des enfants pour recueillir et associer leur parole aux projets (PEdT, cour de l'école : végétalisation & jeux, etc.)</p> <p>*Création d'un Conseil Municipal des Adolescents (CMA)</p> <p>*Réunions tournantes des clubs jeunes des communes de la CTG dans une des collectivités du territoire pour découvrir et partager de nouvelles activités</p> <p>*Élection de délégués et d'éco-délégués dès l'école primaire</p>
<p>Assurer la qualité et la cohérence des différents temps de l'enfant</p>	<p>Favoriser l'accès et la pratique du sport</p> 	<p>*Aménagement de nouveaux équipements sportifs dans la commune (Paddle, bloc d'escalade, Pump Track)</p> <p>*Mise en place de semaines multisports pendant les vacances scolaires pour permettre la découverte de nouveaux sports</p> <p>*Organisation d'après-midi découvertes mettant à l'honneur deux sports (« Mercredis du City »)</p> <p>*Organisation de nocturnes sportives pour permettre une pratique conviviale en famille</p>

<p>Assurer la qualité et la cohérence des différents temps de l'enfant</p>		<p>*Participation à l'organisation d'événements sportifs nationaux (<u>Ex</u> : Iron Man)</p> <p>*Développement des activités à destination des tous petits</p>
	<p><i>Favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique</i></p> 	<p>*Développement de l'offre d'activités à destination des enfants dans les salles et espaces de la commune</p> <p>*Développer la fréquentation de la bibliothèque, notamment au travers du développement d'ateliers famille/parents-enfants</p> <p>*Projet de requalification de l'espace culturel Duby et de construction d'une médiathèque</p> <p>*Financement de spectacles pour les enfants par la municipalité</p> <p>*Mise en place d'actions autour de l'éveil musical et de la musique</p> <p>*Événementiel de la « Semaine Bleue » en lien avec le CCAS : lecture de livres sur la thématique de l'intergénérationnel, lecture à voix haute, concours</p>
	<p><i>Développer le lien entre les acteurs de la communauté éducative</i></p> 	<p>*Développement des liens avec l'Éducation Nationale</p> <p><u>Dont</u> : Mise en place d'ateliers sportifs et artistiques durant le temps scolaire par des animateurs municipaux, élaboration de projets communs</p> <p>*Facilitation de la pratique d'activités sur la commune en permettant aux professeurs de récupérer les enfants durant les temps périscolaires de l'école</p> <p>*Prêt de locaux scolaires et municipaux aux associations et à l'ALSH (mutualisation des espaces publics) et corrélation de ce prêt aux associations en contrepartie de créneaux d'interventions gratuits à destination des accueils jeunes</p> <p>*Développement du lien avec les familles (événements type forum des associations, actions de convivialité, communication, etc.)</p> <p>*Supports de communication propres aux associations de la commune</p>

3 – Suivi du projet

Les COPIL annuels du PEdT constitueront un sas de discussion permettant de mesurer la pertinence et la mise en œuvre des actions, tout en les adaptant et en les faisant évoluer en fonction des besoins.

Par ailleurs, tout au long de l'année, différentes réunions régulières sont mises en place par pôle ou secteur (animation, restauration, etc.) auprès du coordinateur enfance – jeunesse. Elles constituent des temps d'échanges et de régulation qui permettent également de faire des points sur des projets, et ainsi maintenir une évaluation constante des actions s'inscrivant dans le cadre du projet éducatif de territoire.

Pour ce faire, une attention particulière est portée à différents critères :

→ DES CRITÈRES D'ORDRE QUANTITATIF :

- Nombre d'actions mises en place
- Nombre et nature des bénéficiaires (enfants, jeunes, familles)
- Nombre d'acteurs impliqués
- Réunions/instances de discussion mises en œuvre

→ DES CRITÈRES D'ORDRE QUALITATIF :

- Remontées de terrain par les intervenants
- Prise en compte du retour des bénéficiaires des différentes actions
- Implication des bénéficiaires dans les actions
- Pertinence des réponses et solutions apportées aux enjeux et besoins identifiés
- Identification de nouveaux besoins
- Evolution des moyens de communication mis à disposition

Annexe 1 : Fiche de présentation des structures associatives

La commune du Tholonet est engagée dans une démarche de **réactualisation de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**. Dans ce contexte, les équipes municipales mènent, aux côtés de la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône (association d'éducation populaire complémentaire de l'école qui les accompagne) un travail de **mise à jour du diagnostic de territoire**. Cette fiche a ainsi pour objectif de **rendre lisible** et de **synthétiser les actions des différents partenaires de la communauté éducative impliqués dans cette démarche globale**.

Nom de la structure :

1°) LA STRUCTURE					
Principales Missions/Activités					
Équipe <i>(Composition : Nombre de salariés, bénévoles, volontaires, etc. → Moyens humains)</i>					
Coordonnées contact référent :					
Locaux et matériel <i>(Dont la structure dispose + qu'elle utilise : prêt/mise à disposition par la municipalité, etc.)</i>					
2°) ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE PEDT					
Actions à destination des enfants/jeunes publics <i>/!\ Préciser les tranches d'âges, les effectifs et les temps sur lesquels elles se déroulent (Péri/Extra/Scolaire)</i>					
Mode d'inscription à ces activités/ Canaux de communication	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><u>Pour les particuliers :</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Pour les professionnels (s'il y a lieu) :</u></td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td style="height: 100px;"></td> </tr> </table>	<u>Pour les particuliers :</u>	<u>Pour les professionnels (s'il y a lieu) :</u>		
<u>Pour les particuliers :</u>	<u>Pour les professionnels (s'il y a lieu) :</u>				

3°) PARTENARIATS/LIENS

Partenariats/liens avec la municipalité et les structures publiques (mairie, médiathèque, conservatoire, etc.)

Partenariat/liens avec l'école

**Partenariats/liens avec d'autres structures/
Associations du territoire**

4°) PERSPECTIVES POUR L'AVENIR/AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

(Actions que la structure souhaite développer, réponse à des besoins identifiés, etc.)

Annexe 2 : Questionnaire administré à destination des parents de la commune du Tholonet

Questionnaire Parents - Projet Éducatif du Tholonet

La commune du Tholonet met actuellement en œuvre un **projet éducatif de territoire** (PEdT). Il s'agit d'un projet global qui vise à assurer la cohérence et la qualité éducatives de tous les temps des enfants et des jeunes (avant, pendant et après l'école). Pour ce faire, la commune a besoin de connaître votre avis et de recueillir vos besoins et ceux de vos enfants autour de cette offre éducative locale. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire anonyme.

* Obligatoire

1. Combien d'enfants avez-vous ?

*

La valeur doit être un nombre

2. Nombre de filles

*

La valeur doit être un nombre

3. Nombre de garçons

*

La valeur doit être un nombre

4. Quel âge a/ont votre/vos enfant(s) ? (Cochez la ou les cases correspondantes)

5. En quelle classe est/sont votre/vos enfant(s) ? (Cochez la ou les cases correspondantes)

*

6. Détails/Commentaires éventuels sur vos enfants (Ex: C'est ma fille qui a 6 ans et est en classe de CP et mon fils a 12 ans, il est en sixième au collège X)

Entrez votre réponse

7. Que pensez-vous des **équipements sportifs** présents sur la commune du Tholonet ?

*

- 1 - Très insuffisants
- 2 - Insuffisants
- 3 - Corrects
- 4 - Satisfaisants
- 5 - Très satisfaisants

8. Comment ces équipements sportifs pourraient-ils être améliorés ? (Besoins, manques, etc.)

Entrez votre réponse

9. Que pensez-vous des **équipements/structures culturelles** présents sur la commune du Tholonet ?

*

- 1 - Très insuffisants
- 2 - Insuffisants
- 3 - Corrects
- 4 - Satisfaisants
- 5 - Très satisfaisants

10. Comment ces équipements culturels pourraient-ils être améliorés ? (Besoins, manques, etc.)

Entrez votre réponse

11. Votre/vos enfant(s) participe(nt)-il(s) à l'offre de loisirs de la ville de Tholonet ?

*

- Pratique d'une activité sportive en dehors de l'école
- Pratique d'une activité culturelle en dehors de l'école
- Inscription au centre de loisirs
- Inscription à l'espace jeunes
- Pratique d'une activité hors de la commune du Tholonet
- Autre

12. Détaillez les réponses précédemment sélectionnées (Ex: Quelle activité sportive pratique votre enfant ? Football au sein du club X, si inscription à des activités en dehors de la commune, lesquelles ? Etc.)

*

Entrez votre réponse

13. Que pensez-vous de l'offre éducative à destination des enfants et des jeunes sur la commune du Tholonet ? (Loisirs, activités, etc.)

*

- 1 - Très insuffisante
- 2 - Insuffisante
- 3 - Correcte
- 4 - Satisfaisante
- 5 - Très satisfaisante

14. Comment cette offre de loisirs pourrait-elle être améliorée ?

*

Entrez votre réponse

15. Comment avez-vous majoritairement connaissance de l'offre éducative de la ville du Tholonet ?

*

Application "Panneau Pocket"

Site Internet de la Mairie

Réseaux Sociaux

Bornes numériques

Affichages/flyers

Bouche à oreille

Autre

16. Comment trouvez-vous ces canaux de communication de l'offre éducative du territoire ?

*

1 - Très insuffisants

2 - Insuffisants

3 - Corrects

4 - Satisfaisants

5 - Très satisfaisants

17. Comment cette communication pourrait-elle être améliorée d'après vous ?

Entrez votre réponse

18. Pour le bien-être des enfants, estimez-vous que d'autres thématiques doivent être traitées davantage sur la commune du Tholonet ?

Numérique (Ex : Prévention autour de l'utilisation des écrans, numérique éducatif, etc.)

Santé (Ex : Parcours de soin de l'enfant, nutrition, activité physique, etc.)

Handicap (Inclusion des enfants en situation de handicap, etc.)

Autre

SIGNATAIRES DU PEDT DE LA COMMUNE DU THOLONET

Monsieur le Maire du Tholonet :

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône :

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale :

Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales des
Bouches-du-Rhône :



Contacts Utiles



accueil.tholonet@orange.fr
www.letholonet.fr



Commune du Tholonet
3384 Routé Cézanne
13100 Le Tholonet



04 42 66 90 41



Octobre 2024